



Cotisation Foncière des Entreprises

Par **Typiak**, le **19/02/2013 à 14:02**

Bonjour,

Je suis Auto-Entrepreneur depuis 2 ans et je viens de recevoir un avis d'imposition cotisation foncière des entreprise (Taxe pour frais de chambres de métiers et de l'artisanat et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux).

Ayant eu une micro-entreprise en 2004, que j'ai fermé depuis bien longtemps, j'ai eu à payer cet imposition à l'époque.

Mais il me semble qu'en auto-entreprise ce n'est pas la même chose.

D'avance merci pour vos réponses.

Par **lexconsulting**, le **20/02/2013 à 17:40**

Bonjour

Vous trouverez, ci-dessous, le lien officiel qui vous apportera la réponse

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F23999.xhtml>

Bien Cordialement

LEX CONSULTING

<http://www.lexconsulting.fr>